

Scolariser des élèves avec troubles du spectre de l'autisme

Un ouvrage collectif dirigé par Philippe Garnier

Depuis 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République prévoit que l'école inclue tous les élèves, notamment ceux avec Troubles du spectre de l'autisme (TSA). Sous cette appellation, les élèves avec TSA présentent une grande diversité de profils : certains rencontrent des difficultés pour communiquer, d'autres présentent des particularités sensorielles. Les professionnels de l'enseignement doivent alors pouvoir en tenir compte afin d'adapter les apprentissages et rendre les savoirs accessibles.

S'appuyant sur de récents résultats de recherche, cet ouvrage de référence restitue des connaissances incontournables sur les TSA ainsi que des pistes d'action, afin de scolariser ces élèves à besoins éducatifs particuliers dans les meilleures conditions.

Scolariser des élèves avec TSA est destiné aux enseignants, aussi bien ceux pratiquant en classe ordinaire qu'aux enseignants spécialisés, qu'ils exercent dans le premier degré, au collège ou au lycée. Il s'adresse également à toute personne impliquée dans la scolarisation et l'accompagnement de ces jeunes : auxiliaires de vie scolaire, formateurs d'enseignants, éducateurs.

La rédaction a été coordonnée par Philippe Garnier, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'INSHEA et expert reconnu de la scolarisation des élèves avec TSA.



Commander en ligne : www.inshea.fr

Bulletin de commande

à retourner à : INSHEA - Service des publications

58/60, avenue des Landes - 92 150 Suresnes - Tél. : 01 41 44 31 29 - vente@inshea.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mél :

..... exemplaire(s) de l'ouvrage *Scolariser des élèves avec troubles du spectre de l'autisme* au prix de 22,90 €

Ajouter les frais d'envoi (pour 1 à 2 exemplaires : 6 €, 3 à 4 exemplaires : 13 €. Au-delà et pour les envois dans les DOM-TOM et à l'étranger nous contacter au 01 41 44 31 29).

Total de la commande : €.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable de l'INSHEA. Paiement possible par virement bancaire. À chaque envoi de document sera jointe la facture correspondante.